

Accord GAEMC Industry Pourquoi **FO** a signé ?

Pour rappel, l'accord GAEMC est un accord collectif du groupe =S= qui s'adresse aux salariés de la BU Industry, dans les emplois des OCC*. Il résulte des négociations privilégiant des mesures échelonnées jusqu'à fin 2012, afin d'éviter le couperet d'un PSE** dont les effets auraient été plus expéditifs, plus destructeurs d'emplois, inhumains, pervers ...

* OCC = Offer Creation Center = Centres de Création de l'offre

**PSE : Plan de Sauvegarde de l'Emploi (ex Plan social)

Concernant le volet stratégique et organisationnel

Pour analyser la stratégie imposée par la Direction, un cabinet d'audit spécialiste du domaine a été missionné par le groupe paritaire.

Les conclusions de l'audit ont mis en évidence de sérieux risques : Perte de savoir-faire, Problèmes qualité, Risques géopolitiques, Non-adhésion du personnel,...

FO regrette que la Direction n'ait pas tenu compte des recommandations de l'expert, en d'autres termes : la stratégie n'a pas évolué, malgré l'expertise !

La Direction a toujours affirmé qu'elle déroulerait sa stratégie visant majoritairement à déplacer nos emplois de France vers les pays émergents (déjà en cours), quels que soient les impacts sociaux. Aux CCE et CE, instances strictement consultatives, **FO** a donc voté CONTRE ce volet stratégique.

FO déplore que Schneider Electric, comme d'autres entreprises françaises, soit si prompte à récupérer les aides financières pour la recherche et le développement, et en parallèle délocalise

sa production et ses OCC vers les pays émergents.

Concernant le volet conjoncturel

Une partie de l'accord GAEMC traite la contraction des effectifs du fait de la crise économique mondiale.

En cas de reprise du marché, **FO** n'hésitera pas à demander l'arrêt des réductions d'effectifs, puis des embauches.

Concernant le volet social

Le volontariat est le principe fondateur de l'accord GAEMC Industry : il découle de critères personnels (professionnels, sociaux, familiaux, ...) qui n'ont pas à être jugés par un tiers. FO veillera au libre choix des salariés, hors pression de la hiérarchie.

Pour ceux qui opteront pour quitter Schneider (DAMS et mobilité)

FO a exigé des aménagements de la commission de suivi, visant à élargir son contrôle (notamment sur le volontariat, l'utilisation du budget de formation dédié, les rocades, les projets de création d'entreprise via SIE...). Vos interlocuteurs privilégiés seront les membres **FO** de la commission de suivi.

Pour ceux qui opteront pour une rocade ou une mobilité interne

Les élus **FO** de tous les sites seront toujours présents pour recevoir et traiter vos réclamations afin d'assurer le bon déroulement des rocades et des mobilités internes. N'hésitez pas à les contacter dès maintenant.

Le 08 Février 2010

En signant cet accord GAEMC Industry, **FO** opte pour une GAEMC structurée, basée sur le volontariat, à la place d'un PSE ciblant directement des personnes.

Vos représentants **FO** seront ainsi présents en commission de suivi pour garantir l'application rigoureuse des dispositifs